Bilan otologique dans le cadre de la primoprescription

AUDIO_PR24VALD

FORMATION VALIDANTE - Bilan otologique dans le cadre de la primo-prescription d'un appareillage auditif chez l'adulte présentant une presbyacousie.
Cette formation est également ouverte aux médecins ne désirant pas prescrire les audioprothèses mais souhaitant se former à l'audiométrie.
FORMATION E-LEARNING DE 2 HEURES ET FORMATION PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières - Total : 9 HEURES.
HORAIRES DE LA FORMATION PRESENTIELLE : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30
EXPERT : Dr Stéphane ORES

Objectifs

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

1. Décrire les éléments de l'examen otologique d'un patient.
2. Savoir détecter cliniquement une absence de pathologie autre que la presbyacousie de l'oreille externe, de l'oreille moyenne et de l'oreille interne.
3. Savoir détecter instrumentalement une presbyacousie.
4. Evaluer le statut audiologique d'un patient avant compensation audioprothétique.
5. Discriminer les pathologies auditives ne relevant pas du cadre de cette prise en charge.
6. Savoir appliquer le « no go » lorsque les critères évocateurs d'une presbyacousie ne sont pas respectés et adresser le patient au médecin spécialiste en ORL.
7. Inventorier les indications et les contre-indications médicales aux différents types d'audioprothèses.
8. Classifier les différents types de prothèses auditives en fonction des valeurs de la perte auditive du patient.
9. Identifier les freins potentiels à la compensation audioprothétique : difficultés à la prise d'empreinte, handicaps associés (moteurs, visuels etc…) pouvant gêner la manipulation de la prothèse auditive, freins psychosociaux.
10. Identifier et coordonner les acteurs de santé participant au parcours de soin du patient malentendant et le recours possible à une orthophoniste.
11. Savoir impliquer et motiver le patient pour concrétiser la démarche d'appareillage auditif.
12. Savoir mener une surveillance à la fois comportementale et audiométrique.
13. Savoir repérer une évolution atypique ou asymétrique de l'audition et adresser le patient.

Public Visé

Médecins généralistes

Pré Requis

Médecin en exercice

Parcours pédagogique

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC. 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr
site: www.maform.fr SIRET 401 41 461 000030
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695 . Cet enregistrement ne vaut pas agrément

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACTION DE FORMATION

M.A.FORM
Formation médicale

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION VALIDANTE

FORMATION E-LEARNING NON PRESENTIELLE DE 2 HEURES ET **FORMATION PRESENTIELLE** DE 7 HEURES, comprenant ateliers sur matériel d'audiométrie et plénières - Total : 9 HEURES.
HORAIRES DE LA FORMATION PRESENTIELLE : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

Moyens Pédagogiques E-Learning

Qualification Intervenant(e)(s)

Dr Stéphane ORES, ORL

Le nombre de cas de surdités ne cesse de progresser avec l'âge, la surdité touchant 6% des 15–24 ans, 9% des 25–34 ans, 18% des 35–44 ans et plus de 65% des plus de 65 ans. Il s'agit de surdités acquises au cours de la vie, suite à des traumatismes acoustiques, des maladies (otites chroniques dans environ 20 % des cas, tumeurs, etc.), des accidents (plongée) ou encore des toxicités médicamenteuses.
La plupart de ces facteurs contribue à la destruction progressive de cellules qui jouent un rôle central dans les mécanismes de l'audition.
Le vieillissement peut être associé aux mêmes phénomènes, conduisant à une perte auditive qui apparaît le plus souvent à partir de 50–60 ans. On parle alors de presbyacousie. Ces pertes auditives entraînent des conséquences variables sur la vie sociale. Chez les personnes de plus de 65 ans, une perte d'audition est associée à un déclin cognitif. Ce déclin est sans doute lié à un isolement social progressif.
Le médecin généraliste, formé aux différents examens permettant d'évaluer la perte auditive, se trouve au premier plan pour le repérage, et la primo prescription d'aides auditives pour ces patients.
Au 1er octobre 2022, les médecins généralistes qui souhaitent prescrire une audioprothèse devront **attester d'une formation en audiométrie (arrêté du 13 novembre 2018 et Instruction interministérielle N° DSS/SD1C/DGS/PP3/2021/262 du 27 décembre 2021)**.
Pour les médecins généralistes, le parcours de formation est attesté par le **Collège de la Médecine Générale (CMG)** et validé ensuite par le **Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM).**

Ce parcours de formation comporte trois unités :
1. une unité à distance, en E-Learning d'une durée de 2 heures
2. une unité présentielle de 7 heures
3. une unité de partenariat du médecin apprenant avec un ORL de proximité pour un échange de courbes audiométrique. "Partenariat entre médecin spécialiste de médecine générale et médecin ORL référent." Ce partenariat prend la forme d'un échange bilatéral d'au moins 25 courbes audiométriques sur une période de 6 mois. Il a pour objectif d'établir et de concrétiser, en tous territoires, une coordination de qualité des soins auditifs entre les 2 spécialités, en utilisant les

Cette formation est également ouverte aux médecins ne désirant pas prescrire les audioprothèses mais souhaitant se former à l'audiométrie.

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Pré et post tests + Délivrance d'une attestation de formation en vue de la validation par la CMG et CNOM (après partenariat avec un ORL)

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Assiduité

9.00 Heures

Dont 7.00 Heures en présentiel

Effectif

UNITE 1 ELAERNING ET UNITE 2 PRESSENTIELLE

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) :	**760.00**
Intra (Par Jour) :	**760.00**

indemnisation Inter
360.00 €

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006

Contactez-nous !

SECRETARIAT MAFORM
Secrétariat
Tél. : 0972197661
Mail : secretariat@maform.fr

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : AUDIOPR24VALD-20250205

M.A.FORM
Formation médicale

Code DPC
10402425114

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC. 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr
site: www.maform.fr SIRET 401 41 461 000030
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695 . Cet enregistrement ne vaut pas agrément

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACTION DE FORMATION